

Règlement d'ordre intérieur pour clients et personnel

Chacun est le bienvenu au Club, peu importe son origine, sa croyance, son âge, son état de santé ou son domicile.

Une relation respectueuse, tolérante et attentive envers soi-même, les autres, tous comme envers le matériel et les locaux mis à disposition, est cultivé. Ceci inclut par exemple de ne marginaliser personne, d'être à l'heure, de se tenir à des accords, de ne rien dégrader (resp. si cela arrive, de le signaler), de montrer un comportement adéquate selon la situation,

Le Club se voit comme partie d'un réseau social, qui accompagne et conseille les clients de façon confidentielle et professionnelle, selon ses possibilités et compétences.

« La liberté de l'individu s'arrête là où commence celle de l'autre ».

- Immanuel Kant (1724-1804) –

Tous les membres de l'équipe d'encadrement du Club se conforment aux dispositions prises dans l'intérêt de l'organisation. Ils font preuve de ponctualité, de respect et de bonne tenue. Ils s'abstiennent de tout comportement susceptible de déranger le bon fonctionnement des activités ainsi que de tout acte de violence physique ou psychique envers le client.

Conditions générales

Inscription

Les inscription pour les activités se font par téléphone ou par email dans les délais mentionnés: +352/281374 ou clubwellewain@inter-actions.lu . Lors de la (première) inscription sont à indiquer : nom, adresse et numéro de téléphone (le cas échéant l'adresse e-mail). Une inscription est valide après une confirmation écrite ou par téléphone, par le Club, resp. après la réception de la facture.

Participation

La participation aux activités se fait toujours sous la propre responsabilité et exclusivement au propres risques et périls. Le Club Wëlle Wäin, tout comme son gestionnaire, déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de dommage, de vol, Pour raison de protection, les participants dans la cadre de la situation reliée au COVID-19, de respecter les conditions communiquées, ainsi que d'informer le Club d'un test COVID 19 positif et de renoncer à la participation aux activités. Le non-respect des mesures de protection et d'hygiène mène à l'exclusion d'une activité.

De se tester en cas de symptômes avant une activité, la désinfection des mains, de garder la distance, de porter un masque, restent à tout moment recommander.

Il est recommandé de consulter un médecin avant la participation aux activités sportives/physiquement exigeantes. Selon activité un équipement adéquat et le matériel requis sont à apporter. Certaines activités ne sont pas/difficilement accessibles pour des personnes à mobilité réduite. En cas d'intérêt à une activité, une personne peut s'adresser au personnel du Club pour plus d'informations.

Le personnel du Club n'a pas de formation (médicale) appropriée, il n'est pas autorisé à effectuer de telles tâches/de donner un tel support. Au cas de besoin d'aide avec des actes de santé et/ou quotidiens, une personne accompagnatrice (organisé(e) par le participant) est impératif.

Payement

Une facture est envoyée après l'inscription téléphonique ou par courriel. Le montant est à verser d'avance – en mentionnant la référence et le numéro de facture.

Le prix des cours est dû en total. Des séances manquées ne peuvent pas être déduites ou remboursées.

Le Club se réserve le droit de refuser une participation, si le payement n'a pas été effectué.

Désinscription

Si une personne ne peut pas participer à une activité, elle est priée de se désinscrire par téléphone ou par courriel dans le délai mentionné. Autrement le prix de l'activité/du cours, tout comme d'autres frais éventuels, seront facturés.

Par ailleurs le nombre de participants est limité et une liste d'attente est établie, en outre, le cas échéant, un nombre minimal de participants est requis.

Annulation/Changements

Le Club a le droit d'annuler des activités/ de changer le programme à court terme. Des activités (payantes) annulées par le Club, seront récupérées ou le cas échéant – en tenant compte des conditions d'annulation – remboursées. Le dernier n'entre pas en vigueur, si les participants ne peuvent pas participer au r.d.v. de récupération offerte.

Conditions de participation concernant voyages ou excursions.

Les participants prennent la responsabilité d'être à l'heure aux points de départ et autres lieux de rendez-vous, de tenir prêt tous documents nécessaires,

Si p.ex. un moyen de transport a été manqué, le cas échéant le participant doit soi-même assurer la continuation du voyage. Si le groupe de voyage et/ou le(s) accompagnateur(s) doivent attendre,

si la continuation du voyage doit être organisée pour ce participant – ou bien être effectuée avec celui-ci, si des activités successeur doivent être réorganisées, ... , les frais supplémentaires y liés lui seront facturés.

Protection des données

Le Club collecte et traite des données personnelles dans le strict respect de la réglementation applicable en matière de protection des données, y compris le règlement général sur la protection des données (RGPD), et ce, dans le but d'organiser les activités et d'établir des statistiques anonymes, agissant en tant que responsable de traitement au sens du RGPD.

Plus de détails sur le traitement des données personnelles peuvent être trouvés dans la notice relative à la protection des données (voir annexe).